

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 20 mai 2021

Etaient présents : Tous les membres en fonction sauf Mme Aude SCHMITZ

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MARS 2021.

Le compte-rendu de la séance du 25 mars 2021, qui a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la séance de ce jour, ne suscite aucune observation particulière et est adopté à l'unanimité.

AMENAGEMENT RUE PRINCIPALE : MAITRISE D'OEUVRE

Le Maire rappelle aux conseillers le projet des services du Département d'effectuer des travaux de couche de roulement dans la rue Principale, puisque cette partie de rue est une départementale.

Dès lors il serait judicieux d'effectuer au préalable des travaux de réaménagement (trottoirs aux normes, ...) de cette partie de la rue Principale.

Afin d'étudier au mieux ce projet, il conviendrait de confier la mission de maîtrise d'œuvre à un cabinet spécialisé.

Deux entreprises ont répondu à la demande de la commune, l'entreprise SETUI, et l'entreprise OTE Ingénierie. SETUI propose d'effectuer cette mission pour un cout de 10 800 euros HT, OTE Ingénierie chiffre cette mission à 19 500 euros HT.

Le Maire propose de retenir le Cabinet d'études SETUI de Colmar dont les conditions de l'offre sont les suivantes :

Etendue de la mission : Mission de Maîtrise d'œuvre
Coût prévisionnel des travaux HT : 180 000 euros HT
(voirie : 110 000, eaux pluviales : 70 000)
Taux de rémunération : 6%
Rémunération maitrise d'oeuvre : 10 800,- euros HT
Relevé topographique : 1 610,- euros HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition du Cabinet d'études SETUI de Colmar suivant les conditions précitées, et autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents utiles à la conclusion de cette opération.

BUREAUX ELECTIONS

La composition des bureaux de vote pour les élections Régionales et les élections départementales du 20 juin 2021 et du 27 juin 2021 a été faite.

ETUDE DE SECURITE DE TRAVERSE D'AGGLOMERATION

Le Maire rappelle aux conseillers le projet de mise en sécurité de la route de Colmar et principalement des croisements d'entrées de village.

Avant toutes réflexions sur les actions à mener il conviendrait de faire effectuer une étude de sécurité de traversé d'agglomération.

Cette mission comprendra :

- Une réalisation d'un diagnostic de circulation (4 postes de comptage, vitesse pratiquées, accidentologie, usage, déplacement...),

- Une analyse et interprétation des données recueillies (morphologie, activité, évolution...),
- Une réalisation de plans d'aménagements comprenant les propositions pour la sécurisation de l'entrée (chicanes, ilots, plateaux, coussins...),
- Un chiffrage et définition des coûts,
- Une validation par le service aménagement de sécurité de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le cabinet SETUI de Colmar propose d'effectuer la mission de maîtrise d'œuvre pour un coût de 8 000 euros HT. Il est précisé que cette mission est subventionnée par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de retenir la proposition du Cabinet d'études SETUI de Colmar suivant les conditions précitées,
- Charge le Maire d'effectuer les demandes de subventions auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace,
- autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents utiles à la conclusion de cette opération.

URBANISME, CONSTRUCTION

Les demandes suivantes ont été examinées :

Déclaration préalable :

- Monsieur ZUMKELLER Stéphane, 26 rue des Jardins : Clôture
- Monsieur DOSSMANN Thomas, 2 rue du Château : Poulailier
- Monsieur MONNIER Claude, 12 rue du Giessen : Clôture
- Monsieur MEYER Michel, 3 route de Colmar : Pergola sur terrasse en béton
- Monsieur MEYER Michel, 3 route de Colmar : Pergola sur terrasse en bois
- Commune de Baltzenheim, hangar communal : clôture

Permis de construire :

- Monsieur MOUSQUET Loïc, 14 rue du Château : Maison individuelle
- Monsieur VURAL Erdal, 4 rue des Pâquerettes : Maison individuelle
- Monsieur DELICE Halil, 1 rue Schlossgarten : Maison individuelle
- Monsieur SELIG Cédric, 20 rue Schlossgarten : Maison individuelle

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Le Maire informe que la création du chemin de traverse agricole entre la rue du Giessen et la rue d'Artzenheim sera fait en novembre puisque des semis sur cette parcelle ont déjà été fait par le locataire.

Le Maire rappelle que le 1^{er} marché primeur aura lieu le vendredi 28 mai 2021 sur la place de la salle des fêtes. Il y aura, entre autres, des fruits et légumes, du fromage, des yaourts et des crêpes.

M. Fabrice FOECHTERLE informe que la prochaine journée patrimoine aura lieu le dimanche 19 septembre 2021 avec comme thème la pêche et avec une exposition à la salle des fêtes.

Le Maire fait un tour de table pour organiser l'arrosage des plantes et la tonte durant les congés de l'ouvrière communale. Se sont proposés, David BUOB, Hervé DURR et Stéphane EDENWALD. Un grand merci à eux pour leur implication.

Le Maire fait le compte rendu des travaux sur l'église. Le chantier suit son cours, et le planning est pour le moment respecté.

Le prochain don du sang aura lieu lundi 31 mai 2021 entre 17h00 et 19h30 à la salle des fêtes.

Mme Karin ULSAS rappelle qu'un concours communal de maison fleuries aura lieu à Baltzenheim courant du mois de juillet.

Mme Karin ULSAS informe que la prochaine quête contre le cancer démarrera le samedi 25 mai 2021. Un grand merci aux quêteurs bénévoles.

M. Stéphane EDENWALD informe qu'il y a beaucoup de ronce à « La redoute ».

M. Henri REMOND soulève le problème du lieu de stockage des déchets du balayage de la voirie. Le Maire vérifiera auprès de l'entreprise en charge de ce balayage.

Monsieur Fabrice FOECHTERLE fait le compte rendu de la dernière assemblée générale de la Chorale de Baltzenheim.

Il fait aussi le compte rendu de l'assemblée générale de l'APP qui dans cette séance a élu un nouveau comité.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

Le Maire : Sébastien FRECHARD